

## Elections municipales de mars 2020. Lettre ouverte aux candidats occupant des responsabilités sur le secteur de PMA

**Objet :** Traitement des eaux usées  
Qualité des eaux du Doubs et affluents locaux  
Contribution au PCAET à la hauteur des enjeux

Mesdames, Messieurs les candidats

**1 Collecte et traitement des eaux usées :** Les nombreuses défaillances du système de collecte et de traitement des eaux usées du secteur de PMA impactent fortement la qualité des eaux des cours d'eau concernés. Les populations de salmonidés fortement diminuées, parfois disparues, montrent l'inaptitude des outils actuels d'évaluation de l'état écologique de ces milieux parfois classés en « bon état ».

Les rejets directs actuels des step et des déversoirs d'orage, sans traitement tertiaire, sont incompatibles avec la survie de l'édifice du vivant dans ces milieux aquatiques fragiles. Situation qui va s'aggraver avec les étiages à venir.

On constate à de nombreux endroits les impacts visuels de ces rejets sur le Doubs et ses affluents avec des résultats catastrophiques sur la biodiversité. (voir photos «*Constat de terrain en temps de pluie*» p 13 du document «*Analyse critique du SDA de PMA*»

Le plan d'investissement actuel vise à passer le taux actuel de collecte de 54 % à seulement 80 % en 2027. Au rythme actuel des investissements prévus il faudrait 500 ans pour renouveler l'ensemble des réseaux d'égouts. (Voir «*Analyse critique du SDA de PMA* » sur le site sos-lrc.com).

Quelles actions envisagez-vous pour traiter les défaillances et se rapprocher d'un objectif de taux de collecte et de traitement de 95 % au cours de votre mandat. Traitement devant comporter un traitement tertiaire des rejets et des micropolluants !

**2 Le changement climatique** montre chaque année des signes d'accélération et des conséquences sur la ressource eau et les milieux aquatiques. A chaque échelle les élus ont la possibilité d'agir dans nombre de domaines (transports, énergies etc.), autant de thèmes présents dans les PCAET.

-L'autonomie alimentaire des villes n'y semble pas abordée bien qu'elle soit un gisement important de progrès (Voir encadré).

-La réduction des émissions de GES à 2030 *demande des adaptations majeurs (Voir l'infographie en p 2)*.

-La principale piste connue pour capter le CO2 excédentaire présent dans l'atmosphère est la recréation de l'humus perdu dans des sols agricoles mondiaux. De plus en plus de municipalités passent leurs cantines en « BIO local » et aide l'agriculture dans cette voie.

Quelles sont vos engagements pour faire de l'action climatique une vraie priorité. Pour y parvenir, êtes-vous disposés à recourir à une gouvernance appuyée sur une démarche collective et transversale et la co-construction citoyenne avec des bilans annuels partagés ?

### *Autonomie alimentaire des villes*

*Sur les 100 premières aires urbaines françaises, seules 8 dépassent le seuil de 5% d'autonomie alimentaire alors que 58 sont sous la barre des 2%. En moyenne, 98% de l'alimentation est composée de produits agricoles « importés » alors que dans le même temps 97% des produits agricoles locaux sont « exportés » !*

*:<http://www.utopies.com/wp-content/uploads/2017/06/autonomie-alimentaire-des-villes-notedeposition12.pdf>*

**3 La gestion actuelle des forêts communales**, malgré les orientations officielles récentes vers une multifonctionnalité, en pratique, coupes et replantations ne tiennent pas suffisamment compte des critères de durabilité et d'adaptation au changement climatique. Cette gestion fortement mécanisée, très impactante pour les sols, obéit encore à des objectifs de rentabilité à court terme qui affaiblit ce patrimoine. De plus des investissements privés subventionnés développent des usines de bois bûche sans étude d'impact globale sur les gisements réels.

Le traitement des grumes de conifères en forêt avec des insecticides néonicotinoïdes(1), dans un contexte karstique, condamne les invertébrés aquatiques. (Voir vidéo [www.soslrc.com](http://www.soslrc.com) (2))

Quelles sont les évolutions que vous envisagez pour la gestion de la forêt pour augmenter sa résilience au changement climatique et l'inscrire dans un équilibre au patrimoine rivières ?

(1) Ce pesticide détruit tous les insectes, terrestres et aquatiques avec des doses infinitésimales

(2) Un seul grain de sciure de bois traité tue en 20 mn une centaine de gammarès placés dans une cuvette d'eau



Adresse de réponse : Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises, MEB-FC, 7 Rue Voirin 25000 Besançon. Par mail à [info@soslrc.com](mailto:info@soslrc.com)

Les ONG réunies au sein du Collectif SOS-Loue et Rivières Comtoises


NB : Le Collectif SOS-LRC publiera vos réponses dans les médias et les réseaux sociaux.

Destinataires :

Mr Charles DEMOUGE (FESCHE LE CHATEL) mairie.fesches-25@wanadoo.fr

Mme Marie- Noëlle BIGUINET (MONTBELIARD) communication@montbeliard.com

Mr Denis SOMMER (MONTBELIARD) denis.sommer@gmail.com

Mr Daniel GRANJON (MATHAY) mairie@mathay.fr

Mme Martine VOIDEY (VOUJEAUCOURT) voidey2020@gmail.com

Mr Martial BOURQUIN (AUDINCOURT) martial.bourquin@orange.fr

Mr Philippe GAUTIER (VALENTIGNEY) contact@ville-valentigney.fr

COPIES Médias : [isabelle.brunnarius@francetv.fr](mailto:isabelle.brunnarius@francetv.fr); [contact@participe-present.net](mailto:contact@participe-present.net);  
[redaction@macommune.info](mailto:redaction@macommune.info); [frederic.jimenez@estrepublikain.fr](mailto:frederic.jimenez@estrepublikain.fr); [guillaume@lutopik.com](mailto:guillaume@lutopik.com);  
[d.bordur@orange.fr](mailto:d.bordur@orange.fr); [aurelienbertini@yahoo.fr](mailto:aurelienbertini@yahoo.fr); [edouard@groupe-publipresse.com](mailto:edouard@groupe-publipresse.com)

Madame, Monsieur

Vous occupez des responsabilités au sein de Pays Montbéliard Agglomération et vous êtes candidat à l'élection municipale dans vos communes respectives.

Les associations réunies dans le collectif SOS-Loue et Rivières Comtoises souhaitent connaître les engagements de votre liste pour la durée du prochain mandat, sur les grandes problématiques auxquelles sont confrontés les citoyens et les milieux naturels de pays Montbéliard Agglomération et de votre commune.

Vous trouverez, sous forme de lettre ouverte, nos questionnements appuyés sur un travail associatif fait en amont. Ce document sera communiqué aux médias pour en informer les électeurs de votre commune ainsi qu'un public plus large, néanmoins très concerné.

Il en sera de même pour les réponses que vous apporterez au plus tôt à chacun des thèmes exposés afin que les électeurs puissent se déterminer en connaissance de cause.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à cette démarche voulue d'intérêt général et éco-citoyenne.

Nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Pour le collectif SOS-LRC

Marc Goux

